

CARTE SCOLAIRE 2008

L'Inspecteur d'Académie vient de mettre en place un nouveau barème pour les seuils d'ouvertures et fermetures de classes.

Ce barème se veut « le reflet d'une approche plus qualitative, qui reste souple par rapport à des données quantitatives » (seuils).

La souplesse oui, mais dans un seul sens :

- Des fermetures conditionnelles pour des écoles qui ont plus d'élèves que le minimum requis !**
- Des ouvertures conditionnelles pour des écoles qui ont dépassé le seuil d'ouverture !**

Cela donne pour les mesures de carte scolaire :

- 48 fermetures**
- 25 ouvertures**

Si on comptabilise toutes les mesures diverses, en rajoutant les 6 postes de la dotation académique, nous arrivons à une réserve de 24 postes !!!

Si on peut souscrire à une « épargne » d'une dizaine de postes pour faire face aux variations de la prochaine rentrée, l'UNSA-Education dénonce des fermetures injustifiées, la non ouverture de classes ainsi que les redéploiements à effectifs constants qui transfèrent des postes d'une zone sur une autre, entraînant à coup sûr des difficultés pour les élèves concernés.

L'UNSA-Education, s'oppose à cette gestion comptable, qui sous couvert d'amélioration, met en difficulté les équipes éducatives, les parents et les municipalités.

UNSA-Education 17

1 place des Britanniques
17042 LA ROCHELLE CEDEX 01

Fax 05 46 44 00 21

Tél. 05 46 44 42 22

E-mail 17@unsa-education.org